



Programme de la formation

Stage

« Initiation à la Connaissance approfondie du Code IMDG Amdt39 en présentielle assistée par FOAD »

« Programme spécial DOM-TOM »

Public concerné

Toute personne que le responsable d'entreprise discernera comme devant avoir une connaissance approfondie du Code IMDG pour faire face à ses fonctions conformément aux obligations et responsabilités que lui confie le chapitre 1.3 du Code IMDG traitant des responsabilités du chef d'entreprise vis-à-vis de la formation dans son entreprise.

De façon usuelle, il s'agit des agents de maîtrise et assistants devant présenter au transport des marchandises dangereuses, vérifier ou transmettre les informations de marchandises dangereuses en tant que commissionnaires de transport, chargeurs, agents maritimes et exportateurs.

Prérequis

Aucun.

Les objectifs

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- « naviguer » en solo dans le Code IMDG pour des problèmes courants,
- vérifier la séparation au sein d'un conteneur,
- rédiger ou vérifier une déclaration de MD et un certificat d'emportage,
- déterminer ou vérifier l'adéquation de l'emballage au produit,
- étiqueter les emballages et conteneurs ou vérifier la conformité,
- connaître les réglementations particulières des trafics « export DOM-TOM »,
- informer avec clarté les autres intervenants des défaillances et moyens d'y remédier.

Contenu du stage

Cette formation est à jour de l'amendement 39 et conforme à la demande de « connaissance approfondie du Code IMDG » demandée au chapitre 1.3 du Code IMDG.

Pour cela, les sujets abordés seront :

- présentation du stage, attentes des stagiaires,

- diaporama présentant la problématique maritime,
- étude des principes de classification, compréhension des risques,
- classes, groupes d'emballage, familles chimiques, polluant marin (formation en FOAD),
- familiarisation avec la liste des marchandises dangereuses,
- **exercice** de lecture de la liste,
- la documentation (Document de transport de MD et certificat d'emportage, etc.), engagement juridique, précautions à prendre, les pièges des idées reçues,
- étiquetage et marquage des colis,
- placardage et marquage des conteneurs,
- **exercice** de placardage et marquage des conteneurs,
- les emballages adaptés au produit (formation en FOAD),
- les emballages, leurs codifications, leurs homologations (formation en FOAD),
- séparation des classes au sein du conteneur,
- séparation des familles chimiques au sein du conteneur,
- **exercice** de séparation,
- l'emportage du conteneur de marchandises dangereuses,
- le chargement en quantité limitée,
- **le transport de véhicules,**
- **le transport de batteries au lithium usagées,**
- **le transport de boissons alcoolisées,**
- **le transport de déchets dans le Code IMDG,**
- jeu pédagogique de mémorisation.

Des modules facultatifs hors programme sont offerts en FOAD pour les stagiaires concernés par certains aspects particuliers de la réglementation.

En FOAD un cahier **d'une cinquantaine d'exercices** avec corrigés (certains doublés d'explications en messages vocaux) sur la lecture de la liste de MD, vérification d'étiquetage et marquage des colis, placardage et marquage des conteneurs, vérification de la qualification de l'emballage en fonction du produit, rédaction, vérification de documents de transport de MD, séparation de MD, quantité limitée, récapitulatif séparation, quantité limitée, placardage & marquage des conteneurs.

La méthode pédagogique

Supports de formation

Le stagiaire peut télécharger avant la formation deux types de supports de formation.

Un support très complet avec explications détaillées pour être consulté surtout après la formation, tous les points évoqués sont référencés dans la réglementation afin de permettre au stagiaire de trouver facilement le texte originel de la réglementation l'intéressant. C'est donc plus un outil de travail pour après la formation, en opération d'exploitation.

Un autre support dit « prise de notes rapide », qui est une copie de la plupart des « copies d'écran de présentation » avec de la place à côté pour prendre des notes. Cela permet au stagiaire de ne pas perdre de temps à recopier l'écran, mais juste ce qu'il a entendu et lui paraît utile sur ce sujet. Bien entendu ce deuxième support est également référencé vis-à-vis de la réglementation.

Avant la formation présentielle

La formation commence par une partie en FOAD où le stagiaire étudie certains modules (voir « contenu du stage ») qui seront revus très rapidement en formation présentielle pour voir les questions. L'ensemble des modules de la formation est disponible en FOAD pour une prévision, ce qui permet à certains stagiaires d'arriver en formation avec des questions plus pertinentes et d'être plus impliqués dès le début de la formation.

Pendant la formation présentielle

Lors de la présentation en début de stage, les attentes des stagiaires sont écoutées avec attention afin que le formateur puisse orienter son action formatrice au plus près des besoins de l'entreprise.

Le stage est composé d'une alternance de sensibilisation à la problématique maritime, d'explications animées de cas concrets du Code IMDG et d'exercices permettant de mettre en application les points acquis.

Basés sur la longue expérience maritime du formateur, les exercices sont choisis afin d'éveiller l'attention du stagiaire sur les pièges courants à éviter. Le formateur utilise les questions du stagiaire pour l'aider à trouver lui-même les réponses en lui inculquant le plan de la réglementation, les chapitres où se trouvent les réponses à ses questions afin de lui donner un maximum d'autonomie.

Après la formation présentielle

Tous les modules sont disponibles en FOAD au moins trois semaines après la formation, afin de revoir en détail et faire des révisions sur les points que le stagiaire souhaite approfondir ou revoir.

Un module en FOAD dit « cahier d'exercices » sera mis à la disposition du stagiaire (voir « contenu du stage »), les exercices sont classés par niveaux de difficulté, ce qui permet au stagiaire de progresser à son rythme et selon son niveau initial.

Pendant trois mois, le stagiaire peut interroger le formateur par mail, afin de retrouver dans le Code des informations dont il a besoin et qu'il n'arrive pas à retrouver par lui-même. Cette période lui permet d'affirmer son autonomie.

Déroulement du stage

Durée de 15 heures réparties comme suit :

- formation FOAD de 1 heure avant la formation en présentiel,
- formation en présentiel de 14 heures réparties sur 2 jours.

Les horaires, le nombre de participants, le lieu et les modalités financières sont tels que définis dans la convention de stage ou le bulletin d'inscription.

Entreprise de formation : SAFE+

Formateur : Marc COPPEAUX.

Suivi et évaluation

En formation présentielle

À la fin du stage, les participants expriment ce qu'ils ont appris sous forme de jeu. L'aspect ludique favorise la motivation et oblige le stagiaire à exprimer avec ses mots ce qu'il a compris et appris. Cet exercice permet au formateur de corriger et affiner les idées reçues et d'aider les stagiaires à exprimer avec clarté et les mots appropriés ce qu'ils ont reçu afin d'être capables de faire de même avec leurs interlocuteurs dans leur travail quotidien.

Ensuite, une série d'exercices récapitulatifs proches des conditions d'exploitation permet de mettre le stagiaire en confiance vis-à-vis de ses nouveaux acquis et complète son aisance pour naviguer dans le Code.

En FOAD

Le formateur suit sur la plateforme le parcours du stagiaire, les modules vus, pas vus, ou partiellement vus, le temps passé sur les modules, etc.

Chaque module se termine par un questionnaire, permettant au stagiaire de vérifier son acquis et de le corriger en cas d'erreur.

Une évaluation d'une cinquantaine de questions et exercices (pour la plupart impliquant une recherche dans le Code) est proposée au stagiaire. Si la réponse est incorrecte, il lui est expliqué pourquoi.